

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET D'INCUBATEURS INTERNATIONAL » en abrégé « CINTER7 »

Siège ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX DANS LA  
CITE SICOGI I ,DERRIERE LA PHARMACIE DES PLATEAUX 2  
, Lot 418, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET D'INCUBATEURS

INTERNATIONAL » en abrégé « CINTER7 »

Objet : La Codification des Biens meubles et Immeubles ; La Sécurisation informatique des Biens ; La Conception des Affiches- Publicitaires ; La Codification informatique du bétail transnational ; La Codification informatique des élèves ; La Codification des produits bio du terroir ; Conception des données informatiques ; La Codification des Auto-moto-tricycles ; La Codification des machines agricole ; Import-Export ; Activités en tous genres.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX DANS LA  
CITE SICOI I ,DERRIERE LA PHARMACIE DES PLATEAUX 2  
, Lot 418, Ilot 62

Dirigeant(s) M SERY BAI THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00098 du 09/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01524/GTCA/RC/2025 du 09/01/2025

